



## Compte-rendu du Conseil Municipal de TRONCHY (Saône-et-Loire)

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Nombre de Conseillers |    |
| - en exercice         | 11 |
| - présents            | 10 |
| - absents             | 1  |
| - excusés             | 0  |
| - votants             | 10 |

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à vingt heures, le conseil municipal convoqué, s'est réuni sous la présidence de Sébastien Jaccusse, maire de la commune.

Etaient présents : Didier CADOT (arrivé à 20h21), Philippe DAIME, Philippe FOURTON, Marylène GIRAULT DAIME, Sébastien JACCUSSE, Evelyne LAMPIS, Christelle MERLE, Joël PACAUD, Alain POURETTE, Alain THROUDE.

Excusés :

Absents : Jean Christophe BON

Secrétaire de séance : Joël PACAUD

### Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité (sans Didier CADOT arrivé après le vote). Enlever la phrase « demande de remboursement de frais vétérinaire ».

### Vote des taxes :

|                                           |         |               |
|-------------------------------------------|---------|---------------|
| Taux actuel de la taxe foncière bâtie     | 30.40 % | soit 42 834 € |
| Taux actuel de la taxe foncière non bâtie | 34.73 % | soit 11 079 € |

Le maire propose une augmentation des impôts directs locaux de 2 points.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à 6 voix pour et 4 voix contre, décide d'une augmentation de 1 point soit :

|                                    |         |               |
|------------------------------------|---------|---------------|
| Taux de la taxe foncière bâtie     | 31.40 % | soit 44 243 € |
| Taux de la taxe foncière non bâtie | 35.73 % | soit 11 398 € |

### Vote du budget :

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE le budget primitif de l'exercice 2021:

#### Investissement

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| <i>Dépenses</i> | 263 798.00 € |
| <i>Recettes</i> | 263 798.00 € |

#### Fonctionnement

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| <i>Dépenses</i> | 226 537.54 € |
| <i>Recettes</i> | 226 537.54 € |

### Modification des statuts de la Communauté de Commune Terres de Bresse :

Le conseil municipal, après avoir délibéré, donne son accord pour la modification des compétences de la Communauté de Communes Terres de Bresse et approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes telle qu'elle est proposée.

## Divers :

Le maire informe :

- Mise en place à l'essai d'un plan de lutte collective corvidés (corbeau freux, corneille noire) sur la communauté de communes terres de bresse.
- Nous n'avons plus de régisseur sur la commune, qui était l'ancienne secrétaire de mairie Agnès GUIGUE.  
Le Maire propose la nouvelle secrétaire de mairie Claudette FIGURA.  
Le conseil municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité Mme FIGURA en tant que régisseur de la commune.  
Un avis favorable a été émis par Mme Marie-France BERGER, trésorière.
- La mairie a reçu un courrier de la section pêche du CMCAS concernant l'étang EDF, ils ne veulent plus de visiteurs sur le site.
- Un compte sera ouvert aux ets GAUDILLERE à Branges.
- Organisation des élections les 20 et 27 juin 2021 : tout les conseillers devront être présents compte tenu qu'il s'agit d'une double élection.
- Distribution des brioches à 38 personnes de plus de 70ans le 17 avril 2021.  
Pour info, le montant s'élevait à environ 140€ pour l'année 2020

La séance est levée à 23h45.

A Tronchy, le 29 avril 2021

La secrétaire de séance,  
Joël PACAUD



Le Maire,  
Sébastien JACCUSSE

